

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
29 juin 2026
(articles L.2121-25 du CGCT)

Désignation du secrétaire de séance à l'unanimité
Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026 à l'unanimité

Numéro de la délibération	Objet de la délibération	Vote du conseil municipal
047-2026	Acceptation du fonds de concours accordé par la communauté des communes Monts d'Arrée Communauté	Approuvé à l'unanimité
048-2026	Fixation du montant du loyer de la Maison des Assistants Maternels (MAM)	Approuvé à la majorité
049-2026	Suppression et création d'un emploi permanent – agent polyvalent des écoles	Approuvé à l'unanimité
050-2026	Attribution du marché pour la réfection de la toiture de l'école publique	Approuvé à l'unanimité

Délégations (consenties par le conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriale, lors du mandat précédent)

Monsieur Le Maire a effectué les dépenses ci-dessous depuis le conseil municipal du 5 juin 2026 :

- ▶ SAS AXCEL AGRI – réparation de la climatisation du tracteur KUBOTA : 2.141,87 € TTC,
- ▶ SAS SOC EXPLOITATION DES ETS PIERRE JACQ – matériaux pour la formation de la bibliothèque : 3.010,85 € TTC,
- ▶ SAS DMO DOCKS MATERIAUX DE L'OUEST - grille de caniveau : 134,16 € TTC,
- ▶ SAS DIRECT SIGNALÉTIQUE – panneaux d'affichage : 1.818,84 € TTC.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.